



DOUANE

FLASH INFO

# CRISE DU CORONAVIRUS DIXIÈME AUDIO- CONFÉRENCE AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Étrangement, nous rentrons dans une phase de normalisation de cette période de crise. Les retours que vous nous faites sont moins nombreux. On se situe clairement dans une phase où on ajuste les derniers rouages de cette nouvelle organisation de nos services et de nos missions.

Pour autant, s'il y a bien un sujet où la routine ne doit pas avoir sa place, c'est dans les mesures de protection et dans les règles de confinement.

Chacun peut agir individuellement. L'enjeu, c'est de garder le nombre de malades infectés par le virus en deçà de la capacité d'absorption de ses patients par les hôpitaux et d'éviter de se retrouver confrontés aux drames vécus par les Italiens. Il revient à chacun d'entre nous de respecter les consignes pour limiter la propagation du virus. Les gestes barrières (se laver les mains, éviter de se déplacer) sont une aide précieuse pour les personnels et la meilleure façon de les remercier.

Comme chaque jour, vous pourrez prendre connaissance de la situation sanitaire au sein de notre administration à la fin de ce tract.

## LES DOUANIERS, DES PERSONNELS EXPOSÉS

La CFDT Douane demande qu'une réflexion soit menée sur la possibilité pour les douaniers de se faire tester sur la contamination au covid19.

Nous sommes en effet plus exposés que la moyenne et il serait donc légitime que les collègues qui le souhaitent puissent demander aux médecins de prévention de leur fournir une attestation pour aller se faire dépister dans un centre agréé. Bien sûr, un test étant un acte médical, le volontariat serait de rigueur.



## CORONAVIRUS COVID-19

Des réponses à vos questions  
sur la **FAQ** de la CFDT

ou en écrivant à [covid-19@cfdt.fr](mailto:covid-19@cfdt.fr)

## LES RÉPONSES AUX QUESTIONS EN INSTANCE

### Télétravail

Il faut fixer les règles et les limites.

Faute de temps et du fait des difficultés de connexion, la Direction n'avait pas pu nous répondre sur ce sujet. En résumé, nous demandions que le télétravail "de crise" soit encadré par des règles précises à savoir :

- La réaffirmation que la bascule du téléphone du bureau vers le téléphone personnel est facultative
- La mise en place d'un bornage horaire pour les agents qui mettront en place la bascule
- Privilégier le mail dans les relations avec l'extérieur (chef de service ou opérateurs)

A ce titre, le Flash Agent sur le télétravail, diffusé par le secrétariat général de Bercy, a scandalisé les collègues. Recevoir des « conseils » dans lesquels se glissent des « rappels à l'ordre » sur les obligations du télétravail, n'était pas, dans la situation actuelle, vraiment pas nécessaire !

**Réponse :** La Directrice confirme qu'il y a un sujet de fond qu'il faut traiter. La vie privée doit être respectée et il faut aussi éviter le surmenage et l'épuisement. Sans répondre point par point à nos trois revendications, elle affirme être attentive au sujet.

A ce stade, nous ne pouvons que conseiller aux agents de nous alerter et ce afin que nous puissions intervenir en leur faveur.

### Système informatique

Notre question d'hier était restée sans réponse.

Nous demandions un point sur le système informatique de la douane et sur nos capacités à massifier autant que possible le télétravail pour tenir le confinement dans la longueur. Nous rappelions aussi l'effort considérable fait par tous nos collègues intervenants sur cette question, en régions, à la DG, à Toulouse et à Osny.

**Réponse du chef de la sous-direction SI :** Les capacités de connexion via rapido ont été étendues à 6000 connexions, nous en utilisons actuellement 150 et il n'y a pas de tension aujourd'hui. Par contre, un problème de sécurité se pose sur le transfert au domicile d'ordinateurs de bureau équipés de connexion rapido. La DNSCE travaille actuellement à la mise en place d'un système de verrouillage de sécurité, il est actuellement en test. Si le test est positif, on pourra alors déployer progressivement ( toujours pour respecter les règles de confinement ) des ordinateurs fixes au domicile.

## LES QUESTIONS QUE VOUS NOUS POSEZ

### Gestion RH en Surveillance

Comme nous vous le disions, nous sommes toujours en phase d'évaluation de ce dispositif (cotation PAA ou MDC dans Mathieu) pour voir s'il ne génère pas de vices cachés.

PAA et MDC ouvrent-ils droit à récupération du RC ?

PAA et MDC ouvrent-ils droit à heures bonifiées ?

La position MDC génère une différence dans le récapitulatif Mathieu entre les heures dues et les heures effectuées (bref en fin d'année on n'aura pas nos 1600 heures). Cela pose t-il une difficulté particulière ?

Il ne s'agirait pas de se faire traiter de feignant par la Cour des comptes. Ils sont capables de tout !!!

La position MDC ouvrira t-elle droit à l'ISM pour les marins et à la sujétion maître-chien pour les équipes cynophiles ?

Pour la CFDT, il est bien entendu hors de question que les agents soient perdants surtout quand ils sont sur une position de réserve.

**Réponse :** Les questions étant éminemment techniques, la Sous-Direction Réseau demande un délai et répondra lundi.

## Contrôle des colis postaux !

Le PCA de la Douane (Plan de Continuité d'Activité) définit les missions prioritaires.

En surveillance, il s'agit de la tenue des PPF, des PPA, de la mission sûreté, de la lutte contre le terrorisme, de la garde des sites sensibles, les CODT, les CCPD et l'Action de l'État en mer.

En deuxième rideau vient la mission de Lutte Contre la Fraude qui doit cibler les grands ensembles (camions, camionnettes), les contrôles des VL ne devant être fait que sur la base de renseignement, consignés édictés dans le "Flash Agent DG" du 18 mars.

**Or, certaines directions continuent d'exiger des missions de contrôle dans les centres de tris postaux.** Où est la cohérence, alors qu'il existe des cas de contamination dans ces lieux, alors qu'il est difficile d'y appliquer les mesures de protection, alors que le flux se tarit, alors que la tension des salariés de ces entreprises y est extrême ?

**Nous l'avons déjà écrit. Les agents des douanes acceptent de prendre des risques mais ils veulent savoir pourquoi et ils veulent que leur mission ait du sens. 4 grammes de shit ou 10 contrefaçons de chaussettes ne valent pas que l'on prenne des risques ni que l'on fasse en prendre.**

Aujourd'hui, de nombreux agents nous interpellent pour se désengager provisoirement de cette mission.

**Réponse :** Une réflexion est actuellement en cours et donnera lieu à une note de service sur la mission LCF en temps de confinement. La question du contrôle des colis postaux sera intégrée à la réflexion. La note sera diffusée la semaine prochaine.

## Les contrôles des navires de commerce à quai

Là encore, cette mission n'est reprise dans aucun PCA et pourtant elle continue à être exercée. Les marins qui travaillent sur ces bateaux sont de diverses nationalités, beaucoup venant de pays «cluster» (Asie, Italie...). Une coursive de navire de commerce mesure environ 1,2m de large, les carrés d'équipage entre 10 et 15 m<sup>2</sup> pour les grands navires, les cabines entre 5 et 6m<sup>2</sup>. La promiscuité y est réelle, les mesures barrière tant prônées ici et là, sont impossibles à tenir ! Les risques sanitaires sont réels.

**Comme nous le demandons depuis le début de la crise, il faut minimiser les risques en nous limitant au strict nécessaire. Les collègues souhaitent être utiles, ils peuvent très bien être mis en réserve pour venir ensuite en renfort sur d'autres unités.**

**Réponse :** Idem que ci-dessus. La question du contrôle des navires à quai sera intégrée à la réflexion pour la rédaction de la note sur la mission LCF qui sera diffusée la semaine prochaine.

## Mutation et poste à profil

Même si pour l'instant, le timing de la campagne de mutation n'est pas affecté par le confinement, se pose toutefois le problème pour les postes à profil, puisque les entretiens sont suspendus.

**Réponse :** Il nous faudrait idéalement les reprendre téléphoniquement pour gérer les mutations et traiter les demandes liées par exemple. Nous y travaillons.

## La paie

**Nous avons interrogé la Direction sur les règles en matière de paie pendant cette période de crise sanitaire.**

**Réponse :** La cheffe de la sous direction RH nous informe que le salaire de mars sera conforme à celui de février. Pour avril et mai, la DGFIP a fait savoir que la rémunération des fonctionnaires qui touchent plus de 20 % de leur salaire en indemnités sera faite par acompte (c'est-à-dire à la main ligne par ligne), l'ensemble du régime indemnitaire sera payé. Pour les autres fonctionnaires, il pourra y avoir une baisse de salaire qui sera régularisée après la période de crise.

Pour la douane, un état des lieux est en train d'être établi, la DG nous fera un point précis lundi.

## Stagiaires Brexit restructurés

Les agents stagiaires Brexit catégorie C devaient passer leur oral en avril. Il est bien sûr reporté.

La CFDT demande que malgré tout, la date de leur titularisation ne soit pas reportée, car cela pourrait les empêcher de s'inscrire au tableau de mutations 2021 (pour ceux qui en rempliraient les conditions)

**Réponse :** Pas de difficulté pour la direction générale. Si l'oral de fin de stage se passe bien, la date de titularisation sera bien rétroactive.

S'agissant toujours des agents stagiaires restructurés Brexit, ils ont obtenu de nouvelles affectations et certains d'entre eux devaient rejoindre leur poste en avril. Bien entendu, il est impossible d'organiser un déménagement dans ce contexte. Ils sont pour la majorité aujourd'hui en Autorisation d'Absence.

La CFDT demande qu'on les contacte individuellement pour leur donner des informations sur leur situation administrative pendant la crise ?

**Réponse :** la DG accepte l'idée d'un contact individuel avec les agents. Mais toute façon, en l'état actuel de la situation sanitaire, ils ne devront pas rejoindre leur nouvelle résidence.

## DROIT DE SUITE - ACTIVITÉ RH

### Les autorisations d'absence ne généreront pas de jours RTT

La Directrice nous informe qu'à titre personnel, elle ne souhaite pas de distorsion entre les agents car ceux qui sont en Autorisation d'Absence subissent cette décision. Elle a cependant fait une étude, pour 6 semaines d'AEA, un agent peut perdre 2 RTT. L'arbitrage ministériel sera donné la semaine prochaine.

### Maintien de la rémunération (Heures de nuit et de dimanche) et toutes les primes fonctionnelles

Pas de réponse et pas de délai pour la réponse. Le sujet est toujours en analyse à Bercy. On y reviendra donc lors de la prochaine audience.

### Défraiement pour les agents qui continuent de venir au bureau

Rappelez vous, nous demandons les frais de mission pour nos collègues qui n'ont pas d'autre choix que le travail en présentiel et la prise en charge ponctuelle de taxis pour nos collègues d'Île de France qui n'ont pas de véhicule

**Réponse :** Ce n'est même plus un arbitrage de Bercy qui est attendu sur le sujet mais un arbitrage interministériel ! On nous promet la main sur le cœur une réponse en début de semaine.

## DROIT DE SUITE - PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

### Nettoyage des locaux et des véhicules

Nous avons quitté hier la Directrice Générale qui semblait sensiblement agacée de ne pas pouvoir répondre à cette revendication. Elle attend visiblement une instruction de Bercy qui ne vient pas !

Nous demandons que les services Co et Su soient équipés a minima de lingettes virucides. Ce n'est pas aux agents de faire ces achats !

**Réponse :** Oups ! Visiblement un sujet d'agacement a chassé l'autre et la question du nettoyage (qui ne sera jamais traitée par Bercy) est passé à la trappe. La DG nous affirme apporter une réponse lundi. En attendant, certains DI ont pris les devants en achetant sur leurs propres deniers des lingettes et des produits détergents. Il faut absolument harmoniser et étendre cette pratique.

## Équipement de protection/Masques

La polémique sur les masques périmés continue d'alimenter les services. Le ministère du travail parle d'acceptation de masques FFP2 dès lors que la péremption ne dépasse pas 6 mois. En Douane, certains d'entre eux ont parfois plusieurs années de péremption. Le ministère de la santé ne donne pas le même avis et parle de validité 4 à 5 ans. Visiblement, les doctrines changent en fonction des stocks ! Qui dit vrai ?

Là aussi, la responsabilité des décideurs et de l'employeur sera mise en cause si des agents sont contaminés à cause d'un masque défectueux.

**Réponse :** La directrice générale s'est fait confirmer la règle établie le 6 mars si bien que la doctrine actuellement mise en place n'est pas remise en cause. Elle nous informe cependant qu'elle va donner des instructions aux DI afin que les agents puissent mettre le masque dans toutes les situations de contrôles s'ils le souhaitent. Toutes les restrictions sont levées.

## Recette Interrégionale

L'activité principale des RI consiste désormais à gérer les demandes de facilités de paiement des opérateurs. La DG a diffusé le 25/03 une instruction « COVID- Dispositif comptable de soutien » aux entreprises qui va servir désormais de base de travail. Cependant, suivre cette instruction à la lettre demande un nombre de personnes très très important.

Selon les RI, un niveau minimal d'effectifs est physiquement présent en permanence (encadrement, caisse et comptabilité), d'autres agents sont présents plus ponctuellement (au recouvrement forcé, aux cautions ou pour des missions ponctuelles telles que la prise en charge de consignations, création de RAR, traitement de chèques ou des remises de marchandises par des brigades, etc...). Il faut saluer l'engagement de nos collègues d'autant plus que l'on sait pertinemment que cette mission sera à terme transférée aux Finances Publiques.

Pour autant, la CFTD demande que des solutions techniques soient apportées pour limiter le plus possible le travail en présentiel.

**Réponse :** la Directrice s'engage à étudier de nouveau cette situation et nous demande de faire des propositions, ce que nous ferons dès lundi.

## ÉTAT DE LA CONTAMINATION EN DOUANE

Ci-après le tableau fourni par la Direction Générale sur la situation sanitaire en douane.

Le jeudi 26 mars, nous comptons 268 agents malades soit 20 collègues de plus par rapport à mercredi.

**PROCHAINE RÉUNION LUNDI 30 MARS À 16H00**  
**BON RÉTABLISSEMENT À NOS COLLÈGUES TOUCHÉS PAR LE COVID19.**  
**PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES**  
**BON COURAGE À TOUS.**

**SITUATION RH AU 26 MARS 2020**

	Nombre total d'agents présents dans les services	Nombre total d'agents OP/CO AG en quatorzaine	Nombre total d'agents SU en quatorzaine	Total agents en quatorzaine	Nombre total d'agents OP/CO AG malades du coronavirus (confirmés ou non)	Nombre d'agents SU malades du coronavirus (confirmé par test ou non)	Total agents malades du COVID 19
<b>DI DR SCN</b>							
DI Grand Est	173	5	60	65	4	19	23
DI IDF	172	19	50	69	21	29	50
DI NORMANDIE	108	6	29	35	3	1	4
DI PACA CORSE	168	7	43	50	1	3	4
DI BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE	131	8	37	45	1	4	5
DINA	153	2	13	15	0	1	1
DI BOURGOGNE	130	6	6	12	1	1	2
DI HAUTS DE FRANCE	306	4	66	70	8	31	39
DIPA	160	44	146	190	9	24	33
DI OCCITANIE	132	7	52	59	5	11	16
DNRED	250	12	56	68	5	5	10
DI ARA	256	12	104	116	10	24	34
DNGCD	95	0	55	55	0	14	14
DNRFP	20	2	0	2	5	0	5
DNSCE	20	5	0	5	0	0	0
CID	18	2	0	2	4	0	4
SEJF	7	0	10	10	0	2	2
DR MAYOTTE	17	2	1	3	0	0	0
DR REUNION	46	2	6	8	0	0	0
DR NOUVELLE CALEDONIE	31	2	0	2	0	0	0
DI ANTILLES GUYANE	32	5	3	8	2	1	3
DR GUADELOUPE	27	5	13	18	4	1	5
DR GUYANE	43	2	5	7	0	0	0
DR SAINT PIERRE ET MIQUELON	11	0	1	1	0	0	0
DR POLYNESIE	10	2	3	5	0	0	0
<b>DIRECTION GENERALE</b>							
SDRH	2	0	0	0	3	0	3
DRI	0	1	0	1	0	0	0
SD FIN	2	0	0	0	2	0	2
SDSI	1	2	0	2	0	0	0
SD JCF	5	3	0	3	3	0	3
COMINT	6	1	0	1	5	0	5
SD FID	4	4	0	4	0	0	0
DSECE	3	0	0	0	1	0	1
SD RESEAU	1	3	0	3	0	0	0
IS	0	1	0	1	0	0	0
COM	0	0	0	0	0	0	0
PSG	0	0	0	0	0	0	0
SPID	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 540</b>	<b>176</b>	<b>759</b>	<b>935</b>	<b>97</b>	<b>171</b>	<b>268</b>
<b>TOTAL DI</b>	<b>2506</b>	<b>159</b>	<b>756</b>	<b>915</b>	<b>83</b>	<b>171</b>	<b>254</b>
<b>TOTAL DG</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>14</b>